## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

UNIVERSITÉ DE STRASBOURG
MASTER

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1, D. 613-3 et D. 613-6;

Vu l'arrêté du 30 août 2013 portant création et accréditation de l'école supérieure du professorat et de l'éducation de l'académie de Strasbourg au sein de l'université de

Vu l'arrêté du 30 septembre 2014 relatif à l'accréditation de l'Université de Strasbourg l'habilitant à délivrer des diplômes nationaux ;

Vu les pièces justificatives produites par Mme ÉLODIE LAUMONT, née le 21 juin 1992 à STRASBOURG (067) en vue de son inscription au Master;

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

mention passable Le diplôme de MASTER de Sciences humaines et sociales, Mention Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation 1er degré

est délivré à Mme ÉLODIE LAUMONT

au titre de l'année universitaire 2014–2015 et confère le **grade de master**,

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés

Fait le 10 mai 2016

Le titulaire

Le Président

R

STRASBG 12187385

/2016201412937

Z

Alain BERETZ

Le Recteur d'Académie, Chancelier des universités

Sophie BÉJEAN